

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
14 OCTOBRE 2020 À 16H30
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation de l'offre de services d'Excavation LED Inc. pour le déneigement du stationnement de la bibliothèque municipale située au 601, rue Principale pour l'hiver 2020-2021.
3. Demande d'aide financière au Ministère des Transports pour les chemins à double vocation.
4. Refus de l'offre du Carrefour Emploi Mékinac pour la mise en place du projet de vélos « libre-service » dans la municipalité de Saint-Adelphe.
5. Demande de soumissions sur invitation pour les réparations de la toiture du centre Multifonctionnel.
6. Approbation du coût de l'attestation de l'ingénieur de la firme 3D MEC Inc. pour le design des arrêts de neige pour le centre multifonctionnel.
7. Demande d'utilisation de la salle municipale pour la période hivernale par la Fabrique St-Cœur de Marie de la Communauté de St-Adelphe.
8. VARIA
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

Daniel Bacon

Daniel Bacon, directeur général

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le quatorzième jour d'octobre de l'an 2020, à 16h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

(0) contribuable assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 16H30.

2020-10-198 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire. **Adopté**

2020-10-199 **Acceptation de l'offre de services d'Excavation LED Inc. pour le déneigement du stationnement de la bibliothèque municipale située au 601 rue Principale pour l'hiver 2020-2021**

CONSIDÉRANT l'offre de services d'Excavation LED Inc. pour effectuer le déneigement du stationnement de la bibliothèque municipale située au 601 rue Principale à Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accepte l'offre de services d'Excavation LED Inc. pour le déneigement 2020-2021 du stationnement de la bibliothèque municipale située au 601 rue Principale à St-Adelphe, au montant de 2 000 \$ plus taxes. **Adopté**

2020-10-200 **Demande d'aide financière au Ministère des Transports pour les chemins à double vocation**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a un programme d'aide à la voirie local ayant un volet entretien des chemins à double vocation (ECDV);

CONSIDÉRANT que l'objectif de ce volet d'entretien des chemins à double vocation vise à maintenir la fonctionnalité des routes municipales doublées d'une vocation d'accès aux ressources forestières;

CONSIDÉRANT que ce volet prévoit le versement d'une aide financière pour l'entretien des chemins à double vocation;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe possède des routes locales de niveaux 1 et 2;

CONSIDÉRANT que les routes municipales sont fortement sollicitées annuellement par plus de 250 camions chargés pour le transport de ressources forestières récoltées de terrains boisés dans la municipalité;

CONSIDÉRANT que ces tronçons de routes sont empruntés également par des centaines de camions lourds, chargés de bois, lesquels alimentent des entreprises des territoires de Mékinac et de Portneuf et venant de ses deux territoires;

CONSIDÉRANT qu'un seul camion chargé de bois équivaut en poids à la circulation de 25 000 voitures sur le réseau routier;

CONSIDÉRANT que ces tronçons de routes font parties intégrantes du schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac comme route collectrice et sont

d'une importance primordiale pour le développement de nos collectivités;

CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée de la formule suivante : Aide financière = nombre de kilomètres de chemins à double vocation x compensation (\$/km) déterminée selon le nombre de passages de camions chargés par an.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande une aide financière au Ministère des Transports dans le cadre du programme de voirie locale, volet entretien des chemins à double vocation.

Adopté

2020-10-201

Refus de l'offre du Carrefour Emploi Mékinac pour la mise en place du projet de vélos « libre-service » dans la municipalité de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que le Carrefour Emploi Mékinac offre la possibilité d'obtenir quelques vélos adultes ainsi que le support à vélo gratuitement ;

CONSIDÉRANT que cette initiative contribuera à donner un sentiment de fierté aux citoyens et touristes de passage et ce, en permettant de découvrir notre municipalité par le biais d'une petite balade à vélo;

CONSIDÉRANT que cette offre permettra à la municipalité de rehausser ces services ou activités offertes à ses citoyens et aux gens de passage;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a discuté avec certains de ses organismes afin de voir leur intérêt pour ce projet;

CONSIDÉRANT le manque d'intérêt et de disponibilité de la part de ces organismes pour prendre en charge le projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe se doit de refuser l'offre du Carrefour Emploi Mékinac afin d'avoir en sa possession quelques vélos et le support à vélo gratuitement, étant donné le manque d'intérêt et de disponibilité des organismes pour prendre en charge le projet de vélos « libre-service »

Adopté

2020-10-202

Demande de soumission sur invitation pour les réparations de la toiture du centre Multifonctionnel

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande des soumissions sur invitation auprès d'entreprises pour les travaux de réparations de la toiture du centre multifonctionnel.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe n'acceptera aucune offre expédiée par télécopieur, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Que les travaux devront obligatoirement être terminés au plus tard le 4 décembre 2020.

Adopté

2020-10-203

Approbation du coût de l'attestation de l'ingénieur de la firme 3D MEC Inc. pour le design des arrêts de neige pour le centre multifonctionnel

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'offre de 3D Mec Inc. pour l'attestation de leur ingénieur pour les arrêts de neige qui seront posés sur le toit du centre multifonctionnel et ce, au coût de 500\$ plus taxes. **Adopté**

2020-10-204

Demande d'utilisation de la salle municipale pour la période hivernale par la Fabrique St-Cœur de Marie de la Communauté de St-Adelphe

CONSIDÉRANT les coûts du chauffage élevés de la grande église pour la période hivernale;

CONSIDÉRANT le manque d'espace pour accueillir ses fidèles dans la sacristie avec la distanciation sociale de deux mètres afin de répondre aux normes de la Santé Publique;

CONSIDÉRANT que la Fabrique St-Cœur de Marie de la communauté de St-Adelphe demande à la Municipalité de St-Adelphe d'utiliser la salle municipale pour les offices du dimanche pour la période hivernale, soit du 1^{er} novembre 2020 jusqu'à la fin mars 2021.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise l'utilisation gratuite de la salle municipale à la Fabrique St-Cœur de Marie de la Communauté de St-Adelphe pour les offices du dimanche à compter du 1^{er} novembre 2020 jusqu'à la fin mars 2021.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe exige cependant que les règles de la Santé Publique en vigueur concernant la pandémie du Covid-19 au moment de chaque office hebdomadaire soit respectées et fera signer un document à cet effet à un des membres du comité des affaires économiques de la Fabrique St-Cœur de Marie de la communauté de St-Adelphe.

Que la salle se doit d'être remise dans le même état qu'au départ après chaque célébration. **Adopté**

2020-10-205

Levée de l'assemblée à 16H54.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, directeur Général, Sec.-trésorier
